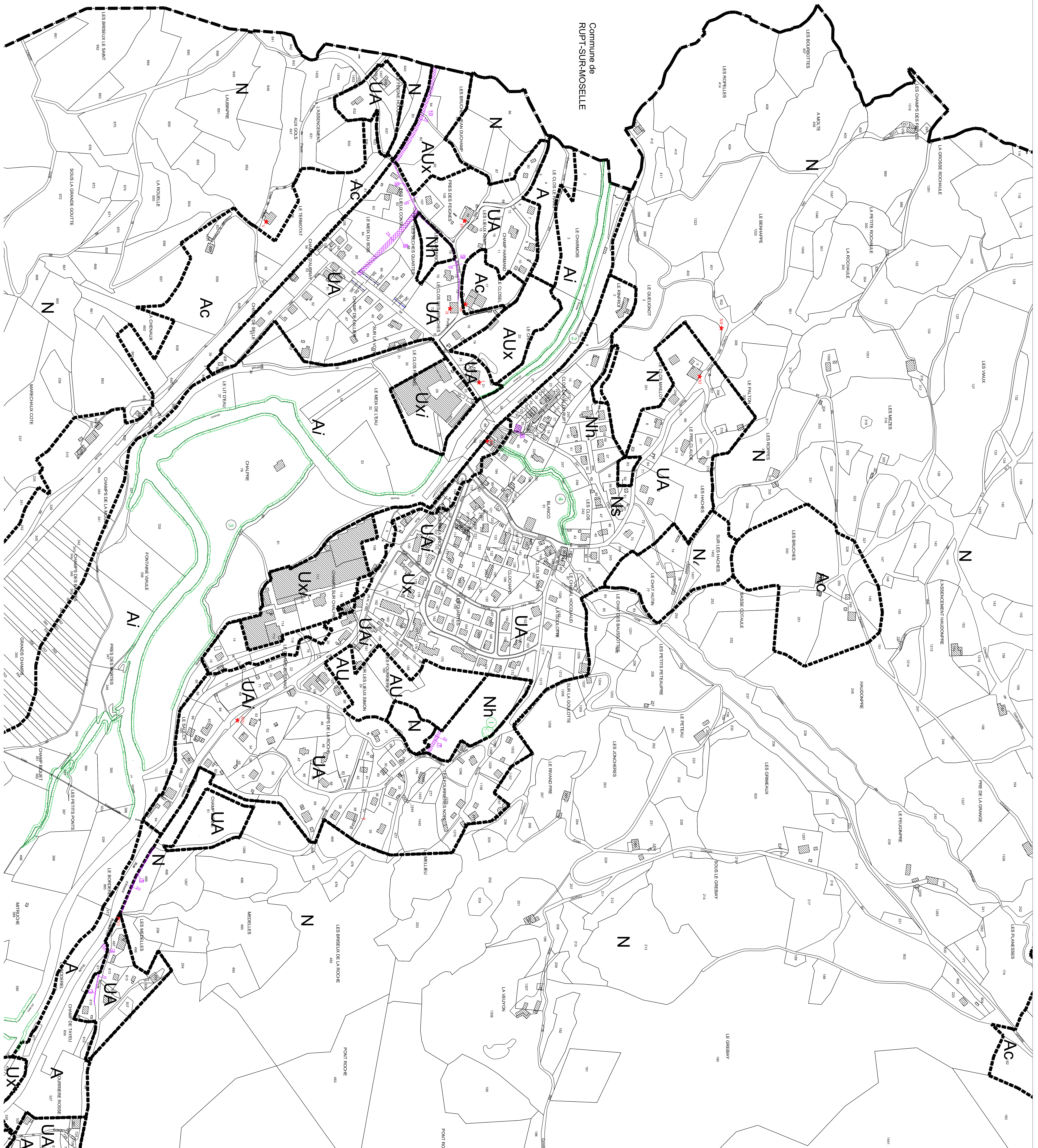
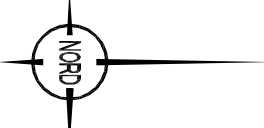


[illegible]

N°	DESTINATAIRE DE L'EMPLOI-MATÉRIEL	LOCALISATION	INTÉRESSÉ	SURFACE	ZONAGE
1	Emplois réservés à la rue de Paris	Rue de Paris	Commune	179 m²	AI
2	Emplois réservés pour les routes de la zone A	Rue de la Commune	Commune	844 m²	UA AC
3	Emplois réservés à la route du Pont de la Roche	Rue du Pont de la Roche	Commune	88 m²	UA
4	Aménagement du trottoir entre la rue N°85 et la rue N°87, à la hauteur de la zone A	Intersection RN 10 et route de la Roche	Commune	108 m²	A
5	Création d'une liaison cyclable le long de la RN	Lieu-dit des Médailles	Commune	239 m²	N
6	Emplois réservés sur l'habitation située à l'intersection de la RN et de la rue de la Roche, pour permettre aux nouvelles voies pour déviation de la route d'être livrées à la zone 1 AU les Clos du Moulin	Lieu-dit Clos du Moulin	Commune	123 m²	UA
7	Création d'un accès à la zone 1 AU des Forêts depuis les chemins des Preux	Lieu-dit des Forêts des Preux	Commune	210 m²	Nh
8	Création d'une liaison entre la chemin de la Roche et la rue de la Roche	Lieu-dit des Roches	Commune	989 m²	UA
9	Emplois réservés à la rue de la Roche	Lieu-dit des Roches	Commune	381 m²	UA
10	Création d'une voie de circulation le long de la route de la Roche, à la hauteur de la zone A	Lieu-dit des Roches	Commune	117 m²	ALX